

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Aquitaine
C/O Société Philomathique de Bordeaux
66 rue de l'Abbé de l'Épée
33000 Bordeaux
05 57 30 08 00
aquitaine@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur



MAIRIE DE SAINT-AUBIN DE MÉDOC

Route de Joli Bois
33160 Saint-Aubin de Médoc
c.deveaux@saintaubindemedoc.fr

FONDATION



► Je donne !

Pour la
restauration des

Vitraux de l'église Saint-Aubin de Médoc

Gironde



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Mairie Saint-Aubin de Médoc - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Participez à la restauration de nos vitraux !

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'église Saint-Aubin de Saint-Aubin-de-Médoc, date du XIIe siècle.

Derrière l'autel, un sarcophage, longtemps objet de pèlerinage, fut jugé vide de reliques au XXe siècle ; une statuette d'évêque y fut posée pour maintenir les dévotions. Dans le chœur, une plaque signale la tombe de Lancelot de Ferron, seigneur local inhumé en 1583. Plus de soixante notables reposent sous les nefs ou le porche. L'église est inscrite aux monuments historiques depuis 2006.

◆ ◆ LE PROJET

Le projet de rénovation des vitraux de l'église de Saint-Aubin de Médoc accompagne la restauration actuelle des façades et du sol. Ces vitraux, œuvres d'art fragilisées par le temps, nécessitent une intervention à la fois technique et artistique.

L'objectif est de renforcer les structures en plomb et en verre, réparer les fissures, nettoyer les éléments altérés, tout en préservant les couleurs et motifs d'origine. Des artisans verriers spécialisés mèneront cette restauration avec soin, afin de redonner vie à ces éléments précieux.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de préserver l'identité spirituelle et patrimoniale de l'église. La restauration des façades, commencée en 2024, sera finalisée en même temps que celle des vitraux.

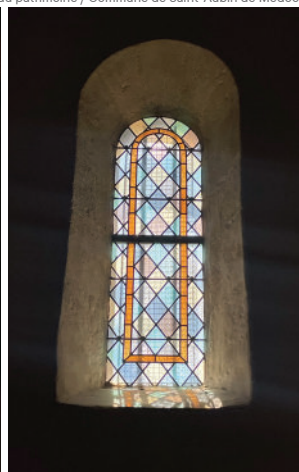
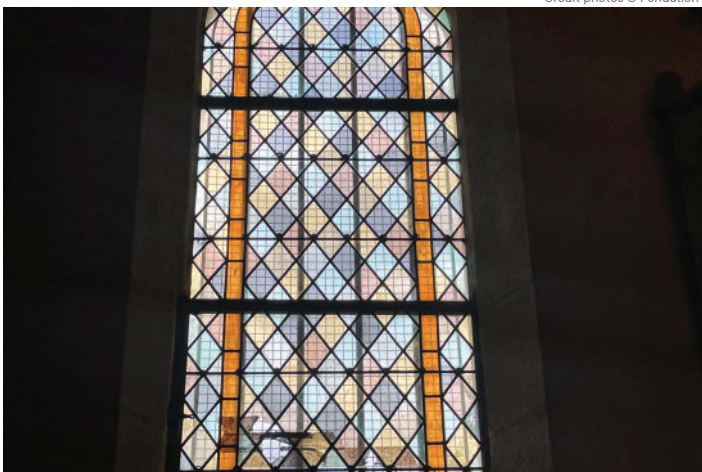
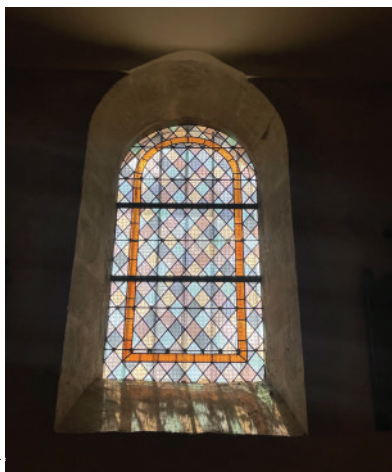
◆ ◆ LA MOBILISATION

Portée par le soutien des habitants, la réhabilitation du centre bourg a permis de restaurer la couverture, le plafond abîmé par les infiltrations, le réseau électrique, le sol et les façades de l'église du village.

La dernière étape de ce projet concernera les vitraux. L'ensemble des travaux a été coordonné par l'association Arts et Culture, Église des Jalles, dédiée à la protection et à la valorisation du patrimoine local. Emblème de notre village, l'église figure fièrement sur le logo de la commune.

Montant des travaux	8507
Objectif de collecte	5900
Début des travaux	Janvier 2026

Crédit photos © Fondation du patrimoine / Commune de Saint-Aubin de Médoc



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration des Vitraux de l'église Saint-Aubin de Médoc

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/104037

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Aquitaine, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Vitraux de l'église Saint-Aubin de Médoc

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐